

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

M. le Président. – Conformément à l'article 61 du règlement, les questions d'actualité ont lieu en ce début de séance.

QUESTION DE M. ONKELINX À M. DI ANTONIO, MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'AGRICULTURE, DE LA RURALITÉ, DE LA NATURE, DE LA FORÊT ET DU PATRIMOINE, SUR «LES RÉCENTS PROPOS DU MINISTRE RELATIVEMENT AU PONT DE TILFF ET SA RECONSTRUCTION À L'IDENTIQUE»

QUESTION DE MME CREMASCO À M. DI ANTONIO, MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'AGRICULTURE, DE LA RURALITÉ, DE LA NATURE, DE LA FORÊT ET DU PATRIMOINE, SUR ««LE PONT DE TILFF, SUITE ET FIN?»»

M. le Président. – L'ordre du jour appelle la question de M. Onkelinx à M. Di Antonio, Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine, sur «les récents propos du Ministre relativement au pont de Tilff et sa reconstruction à l'identique», la question de Mme Cremasco à M. Di Antonio, Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine, sur ««le Pont de Tilff, suite et fin?»».

M. Alain Onkelinx (PS). – Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, chers collègues, il est vrai qu'il est un peu difficile pour moi d'entamer cette séance de questions d'actualité après la tragédie qui s'est passée cette nuit. Je m'associe bien évidemment aux familles et à leur douleur, en ce qui concerne le deuil qu'ils vont devoir supporter, surtout lorsqu'il s'agit d'enfants.

Monsieur le Ministre, en ce qui concerne le pont de Tilff, vous vous êtes rendu, fin de la semaine passée, à Tilff-Esneux. Il est vrai qu'il s'agit d'un pont que le monde entier nous envie. Le pont de Tancarville, le pont de Normandie, le pont de Brooklyn — que sais-je — ne sont rien à côté du pont de Tilff.

Cette saga dure depuis sept ans. Votre prédécesseur avait trouvé une solution. Une convention avait été signée avec Infrabel. On a dépensé de l'argent public à hauteur de 2 millions d'euros pour faire en sorte que la rocade soit une réalité. M. le Ministre Lutgen, contre l'avis du cdH, avait pris la décision de cette rocade.

Vous revenez à Tilff-Esneux et vous nagez à contre courant de l'avis de votre prédécesseur ainsi que de la majorité communale. Ainsi, vous décidez que la rocade n'aura pas lieu et que l'on devrait construire le pont de Tilff à l'identique.

Le pont de Tilff à l'identique, cela veut dire quoi? Cela veut dire que l'on maintient trois passages à niveau qui créent de l'insécurité.

Monsieur le Ministre, je ne sais pas quelle mouche vous a piqué, finalement. J'aurais bien voulu savoir quel est le sens de votre politique en ce qui concerne ce pont.

Je pense que je ne vais pas être beaucoup plus long, d'autant plus que mon excellente collègue va prendre la parole après moi et va certainement compléter mon propos.

M. le Président. – La parole est à Mme Cremasco pour poser sa question.

Mme Veronica Cremasco (Ecolo). – Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, chers collègues, je voudrais d'abord m'associer, évidemment, à l'émotion qui nous frappe tous aujourd'hui, qui est ressentie par chacun et, simplement, à la solidarité qui est la nôtre.

Néanmoins, Monsieur Di Antonio, vous prenez une position par rapport à ce pont.

Comme mon collègue, M. Onkelinx, m'a invitée à le faire, je souhaiterais d'autres précisions. Il y a une structure temporaire qui est sur ce pont et il y a des marques de faiblesse qui sont présentes. Vous disiez en commission, à la faveur d'une question de M. Dodrimont qui suit aussi le dossier de très près, que cette structure coûtait 30000 euros par an. Cela, quelque part, correspondait à l'amortissement d'un nouveau pont pendant trente ans. Cette structure est temporaire. Comme toute structure temporaire, elle est censée être

remplacée par un projet définitif. Ce projet définitif serait soit la rocade, soit le pont de construction à l'identique.

Comme l'a dit mon collègue, vous avez opté, en commission, pour la construction à l'identique. En tout cas, c'était votre position. De même, vous nous aviez annoncé en commission que vous iriez voir les riverains et vous continuez dans cette même position.

Vous avez aussi relié le dossier — je trouve cela très intéressant parce que cela le rend moins anecdotique — à celui du pont d'Esneux, en disant: «On a, ici, une structure temporaire qu'on ne sait pas transférer sur le pont d'Esneux. Or, le pont d'Esneux est lui aussi «malade» structurellement. Nous allons donc investir sur le pont d'Esneux, en gardant la structure temporaire sur le pont de Tilff et, après, nous aviserons.».

Cette position courageuse — au regard des autres prises de position — n'est-ce pas, Monsieur Onkelinx? — a d'emblée fait l'objet de remarques que l'on peut suivre, notamment dans la presse. Infrabel, qui a aussi émis des remarques prévisibles, parle notamment de la sécurité des passages à niveau. Encore une fois, il y en a un qui est lié directement au pont et deux autres sur lesquels on pourrait intervenir indépendamment du pont.

Je voulais vous demander, Monsieur le Ministre, si votre position est bien la dernière. Est-ce qu'on va bien dans la voie d'une reconstruction du pont à l'identique, sachant que, pour la rocade, il s'agit de travaux d'une importance colossale? Je comprends qu'ils vous effrayent. Pour la reconstruction à l'identique, ce n'est pas le cas, évidemment. Est-ce bien la dernière position? Est-ce que vous maintenez? Comment répondez-vous aux remarques d'Infrabel, puisqu'elles sont assez lourdes?

M. le Président. – La parole est à M. le Ministre Di Antonio.

M. Carlo Di Antonio, Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine. – La situation du pont de Tilff, quelle est-elle?

Nous avons deux ponts sur l'Ourthe qui posent problème: le pont d'Esneux et le pont de Tilff.

Le pont de Tilff, qui n'était plus praticable, a été remplacé par un pont provisoire. Vous l'avez rappelé, Madame Cremasco. Ce pont provisoire est un pont en location qui coûte aujourd'hui 30000 euros par an. C'est vrai que c'est un prix raisonnable par rapport au coût de l'amortissement d'un nouveau pont. Il n'y a pas, en tout cas, d'urgence budgétaire à remplacer ce pont. Je parle bien au niveau du budget.

Le pont d'Esneux, lui, est toujours en relativement bon état, mais il est malade, il nécessite une intervention. Le coût prévu de l'intervention est de 750000 euros. Par ailleurs, toutes les analyses montrent que, si nous attendons, ce coût va augmenter de manière importante et qu'il sera question d'1,5 million, voire 2 millions d'euros d'ici trois ou quatre ans, avec aussi la nécessité d'interrompre complètement la circulation sur le pont qui devra être totalement refait dans ce cas-là.

Ma priorité va effectivement à la réparation du pont d'Esneux. Le budget a été réservé en 2012. Les travaux auront lieu début 2013.

En ce qui concerne le pont de Tilff, quelles furent mes démarches depuis le 15 décembre? Tout d'abord, effectivement, j'ai pris connaissance du dossier qui existait en mon cabinet et qui avait déjà été, d'ailleurs, présenté à certains collègues, aux collègues du gouvernement, sans faire l'objet d'un accord.

Suite à cela, j'ai eu aussi quelques questions parlementaires sur le sujet. Je me suis rendu sur place une première fois avec des techniciens, pour visualiser la situation, aller voir ce pont, les différents projets et les différentes possibilités qui existaient.

Ensuite, j'ai prévu une deuxième visite sur place ce samedi avec, cette fois-ci, une rencontre avec les riverains, une rencontre avec les autorités communales et des agents d'Infrabel.

J'ai toute une série de prises de position d'habitants d'Esneux qui voient plutôt, comme meilleure solution, la reconstruction du pont à l'identique.

Au niveau des élus, il y a un partage au sein du conseil communal entre les «pour», les «contre», ceux

qui étaient «pour» hier et qui sont «contre» aujourd'hui et le contraire aussi. Ils sont donc assez dispersés, au niveau des élus. Il y a également une analyse technique d'Infrabel dont j'ai pris connaissance à cette occasion-là.

Ce qui est prévu, maintenant, c'est de revoir Infrabel pour examiner les alternatives puisque, effectivement, j'estime, après avoir vu sur place ce qui se passait, que le projet de rocade a un impact fort important sur l'environnement et sur les riverains. Cependant, il faut évidemment trouver les solutions pour résoudre les problèmes de mobilité que l'on rencontre. La solution, simple, sans autres aménagements, de remplacer le pont actuel à l'identique, ne sera pas suffisante. Cela résoudra la traversée, le passage au-dessus de l'Ourthe, mais cela ne résoudra pas les problèmes de mobilité qui sont importants aux heures de pointe et à l'approche de ce pont de Tilff. Par conséquent, avec Infrabel, nous allons réétudier la situation pour voir ce qu'il est possible de faire.

Je pense qu'il y a une ouverture de leur côté. Une réunion est prévue à mon cabinet vendredi. Sachez aussi qu'effectivement, une convention a été signée par M. Daerden, en janvier 2009, entre la commune et Infrabel, où il y avait une volonté de faire la rocade, de faire disparaître les trois passages à niveau. Je dois évidemment tenir compte de l'existence de cette convention, même s'il y a une série de termes qui posent problème et que des calculs en annexe de cette convention, dans l'étude d'incidence, s'avèrent ne pas être exacts.

Monsieur Onkelinx, je voudrais juste quand même préciser une chose. Vous citez un chiffre de 2 millions d'euros de frais engagés. Je ne sais vraiment pas de quoi il s'agit. En effet, il n'y a eu absolument aucun frais engagé. Effectivement, il y a eu l'étude d'incidences, mais on parle de 200 000 euros, pas de 2 millions d'euros. Il y a la mise en place d'un pont provisoire, mais cela est nécessaire. Que le pont soit reconstruit à l'identique ou reconstruit ailleurs, il fallait de toute façon un pont provisoire durant la période intermédiaire.

En ce qui concerne le pont de Tilff, les budgets sont réservés au budget de 2013, dans le programme de réserves, au niveau des routes, donc des travaux en 2014. À nous de voir, avec Infrabel et la commune, quelle sera la solution retenue d'ici là pour pouvoir engager effectivement ces montants.

M. le Président. – La parole est à M. Onkelinx pour sa réplique.

M. Alain Onkelinx (PS). – Pour les deux millions d'euros, je me suis basé sur des articles de presse. Comme il s'agit d'une question d'actualité, évidemment, on n'a pas le temps de creuser beaucoup. Cependant, RTL Info qui, elle recoupe quand même ses sources, parle de deux millions d'euros pour des études de mobilité, plusieurs travaux et la location du pont provisoire. C'est pour l'ensemble. Ce sont quand même 2 millions d'euros.

En ce qui concerne l'alternative avec le pont à l'identique, il va évidemment falloir trouver des solutions. Je me réjouis de voir quelle solution sera envisagée pour supprimer les trois passages à niveau. Je ne suis pas un riverain, mais je n'habite pas très loin de là. Je ne vois pas très bien comment on pourrait faire pour, en même temps supprimer les passages à niveau et maintenir le pont à l'identique. Cela, il faudra qu'on me l'explique.

M. le Président. – La parole est à Mme Cremasco.

Mme Veronica Cremasco (Ecolo). – Merci, Monsieur le Président. Je voudrais remercier M. le Ministre pour tous les éléments d'information et, notamment, la liaison qu'il fait entre ces éléments d'information et les différents dossiers. Ces éléments me semblent raisonnés et intéressants.

Par ailleurs, M. le Ministre dit qu'il va revoir Infrabel et rediscuter avec eux. Je pense que, selon ce que vous avez dit en commission concernant les deux autres passages à niveau, il y a moyen d'ajuster les positions et de rester rationnel, avec une cohérence de ce dossier qui, s'il connaît une fin heureuse, nous réjouira tous.

QUESTION DE M. BINON À M. HENRY, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITÉ, SUR «L'OCTROI DU PERMIS UNIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'ÉOLIENNES À MARBAIX»

M. le Président. – L'ordre du jour appelle la question de Binon à M. Henry, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité, sur «l'octroi du permis unique pour la construction d'éoliennes à Marbaix».